



Plateforme
pour la Gestion
des Risques Agricoles



Sénégal

Atelier d'engagement sur le processus de
renforcement de capacité des structures de
formation et de conseil sur la gestion des
risques agricoles au Sénégal

Rapport Principal

Dakar
Décembre 2021

En collaboration avec :
Ministère de l'Agriculture
et de l'Équipement Rural





PARM
PLATFORM FOR
AGRICULTURAL RISK
MANAGEMENT

Sénégal



Atelier d'engagement sur le processus de renforcement de capacité des structures de formation et de conseil sur la gestion des risques agricoles au Sénégal

RAPPORT PRINCIPAL
Dakar | Décembre 2021

En collaboration avec :



**Ministère de l'Agriculture et de
l'Équipement Rural**

Introduction	3
La Plateforme pour la gestion des risques agricoles	3
La gestion des risques agricoles au Sénégal.....	3
À propos de l'atelier	5
I. Atelier d'engagement sur le processus de renforcement de capacité des structures de formation et de conseil sur la gestion des risques agricoles au Sénégal.....	5
I.1 Objectifs	5
I.2 Résultats	5
I.3 Déroulement de l'atelier	5
Conclusions	10

Introduction

La Plateforme pour la gestion des risques agricoles (PARM)

La Plateforme pour la gestion des risques agricoles (PARM) a été créée en 2013 à l'issue des discussions du G20 sur la croissance agricole et la sécurité alimentaire. Elle fournit un appui technique aux gouvernements pour l'intégration de la gestion des risques agricoles (GRA) dans les politiques, les capacités institutionnelles et les investissements afin de passer d'une culture qui fait face aux catastrophes vers une gestion intelligente des risques, sensible au genre.

Hébergée par le Fonds International de Développement Agricole (FIDA), la PARM est soutenue et gérée par l'Union Européenne (UE), l'Agence Française de Développement (AFD), l'Agence Italienne de Coopération pour le Développement (AICS), le FIDA et la KfW (par le biais du NEPAD de l'Union africaine). La PARM bénéficie également d'une assistance technique fournie par des partenaires multilatéraux internationaux et régionaux entre autres la Banque Mondiale, des agences des Nations unies telles que l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et le Programme alimentaire mondial (PAM), African Risk Capacity (ARC), des partenaires du savoir (Agrinatura, l'Institut international de recherche sur les politiques alimentaires (IFPRI), etc.), des organisations paysannes (ROPPA, EAFF) et le secteur privé (CARGILL, MUNICH RE).

La PARM est mise en œuvre en plusieurs phases, dont la première a couvert la période 2013-2019. L'objectif de cette phase était de développer la gestion des risques agricoles (GRA) à l'échelle globale et de permettre l'intégration d'une gestion compréhensive des risques agricoles dans la planification stratégique et les plans d'investissement dans huit (8) pays d'Afrique subsaharienne.

Le besoin urgent de renforcer la résilience des populations vulnérables et des systèmes agricoles face à une variété imprévisible de risques est une priorité qui a conduit à la prochaine phase PARM Horizon 2 (2019-2025). Par conséquent, les résultats très positifs de la première phase de la PARM ont également conduit celle-ci à poursuivre son travail dans une deuxième phase en incluant de nouveaux pays.

La gestion des risques au Sénégal

Au cours de la première phase du programme PARM (2014/2019), le gouvernement sénégalais, représenté par le Ministère de l'Agriculture et de l'Équipement Rural (MAER), s'est engagé activement depuis avril 2015 dans le processus d'intégration de la gestion des risques agricoles dans son cadre politique et dans le développement d'un plan d'investissement avec l'implication des principales parties prenantes.

La PARM, en partenariat avec d'autres acteurs du développement, a accompagné le gouvernement dans ce processus en proposant une nouvelle méthodologie de gestion des risques agricoles (GRA) basée sur une approche holistique. Les résultats de ce partenariat ont permis de créer de nouvelles capacités en matière de gestion des risques et de développer des outils en GRA, via des études de faisabilité, visant à créer de nouvelles opportunités pour stimuler l'investissement dans l'agriculture sénégalaise.

En février 2021, avec la signature d'une Feuille de Route par les deux parties, le gouvernement a renouvelé son engagement à participer et à bénéficier de l'appui technique de PARM Horizon 2. Dans cette nouvelle phase, l'objectif est de continuer sur cette lancée et de conceptualiser des projets/programmes en GRA alignés aux priorités du Gouvernement avec l'accompagnement des partenaires techniques et financiers (PTFs), à partir des outils et études de faisabilité de la première phase au Sénégal.

Au Sénégal, le processus a déjà finalisé les étapes d'analyse des risques) et d'(identification des outils de GRA, et se trouve en pleine étape 3, celle de conception du projet/programme d'investissement. Le but est de pérenniser et concrétiser les acquis de la première phase (PARM H1) vers une conceptualisation d'un projet ou programme d'investissement en GRA (PARM H2) sur les 3 outils identifiés comme prioritaires dans

la phase 1. Ces trois outils sont les suivants : les transferts d'argent, l'accès aux systèmes d'information et le renforcement des capacités.

Le processus PARM au niveau pays est un processus holistique qui inclut des activités à plusieurs niveaux qui sont toutes complémentaires. Les processus sur le renforcement des capacités et la gestion des connaissances sur la GRA sont des composantes clés du processus pays et sont mis en œuvre en appui au processus pour faciliter la mobilisation de ressources dédiées au projet d'investissement.

À propos de l'atelier

I. Atelier d'engagement pour le renforcement des capacités en gestion des risques agricoles (RC1)

L'atelier RC1 a engagé au total 20 institutions clés du secteur du renforcement des capacités et de la formation au niveau des universités, de la recherche et de la promotion. La cérémonie d'ouverture a été présidée par Mme Sokhna Diop Mbacke, Conseillère Technique du MAER et a connu la participation de M. Jean Claude Bidogez, Spécialiste Technique de la PARM.

I.1 Objectifs

L'atelier avait pour objectifs de :

- Présenter le processus PARM en RC et le curriculum de formation en GRA
- Présenter la fiche de candidature pour participer à la formation des formateurs en GRA proposée par la PARM
- Identifier les mécanismes d'intégration de la GRA dans les curricula
- Identifier les éléments consensuels pour l'élaboration des Termes de Référence des formateurs
- Appuyer les structures au développement d'un plan d'action et d'intégration du curriculum en GRA dans les formations et activités de conseil

I.2 Résultats

Au terme de l'atelier, les résultats suivants devront être atteints :

- Les mécanismes d'intégration de la GRA dans les curricula sont collectés
- Les éléments consensuels pour l'élaboration des TdR des formateurs et d'un modèle de fiche de candidature sont disponibles
- La motivation des acteurs à s'engager à intégrer la GRA dans leurs activités de formation et conseil, est renforcée

I.3 Déroulement de l'atelier

Après la cérémonie d'ouverture marquée par les discours de Mme Sokhna Diop Mbacke du MAER et de M. Jean Claude Bidogez de la PARM, l'atelier s'est déroulé en quatre sessions : (i) Introduction générale, (ii) Présentation de la PARM, (iii) Mécanisme d'intégration du curriculum en GRA dans les formations, (iv) Critères des formateurs en GRA.

- **Cérémonie d'ouverture**

Mme Sokhna Diop Mbacke, Conseillère Technique du MAER et M. Jean Claude Bidogez, Spécialiste Technique de la PARM ont ouvert l'atelier par leurs discours. M. Amadou Ndiaye, de l'équipe PARM a pris le relais pour rappeler aux participants les objectifs et résultats attendus de cette rencontre. La Spécialiste en gestion des connaissances, communication et partenariat de la PARM, Mme Karima Cherif a conclu la cérémonie par un tour de table des participants présents.

Les résultats ont montré que divers éléments de gestion technique des risques agricoles existent dans certaines formations de manière dispersée sans pour autant que ce soit dans une approche intégrée et holistique.

• **Session 2 : Présentation de la PARM**

La session 2 a permis de présenter les Curricula de formation. Pour ce faire, les étapes (cartographie des cibles, RC1 ou engagement, RC2 formation et formulation de curricula, C3 ou appui à la mise en œuvre) du processus de renforcement des capacités ont été d'abord présentées (Image 3).

Le processus en RC de la PARM

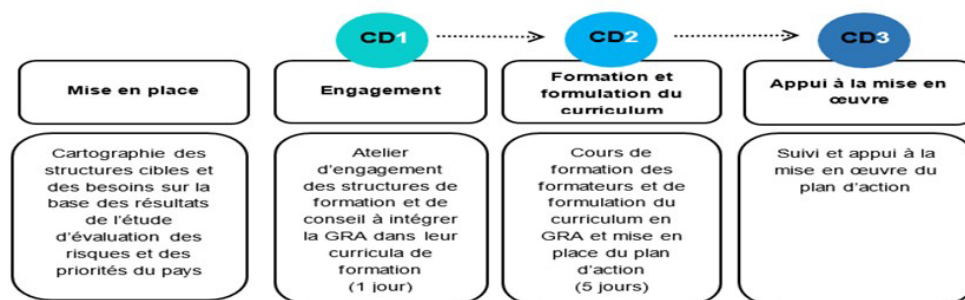


Image 3 : Extrait de la présentation du processus de renforcement des capacités (RC) de la PARM

Ensuite, le cycle de l'évaluation et de la gestion des risques en 5 étapes a été présenté (Image 4), dont l'identification des risques, l'évaluation du risque, le repérages des outils, la planification, le financement, la mise en œuvre et enfin le suivi et l'évaluation.

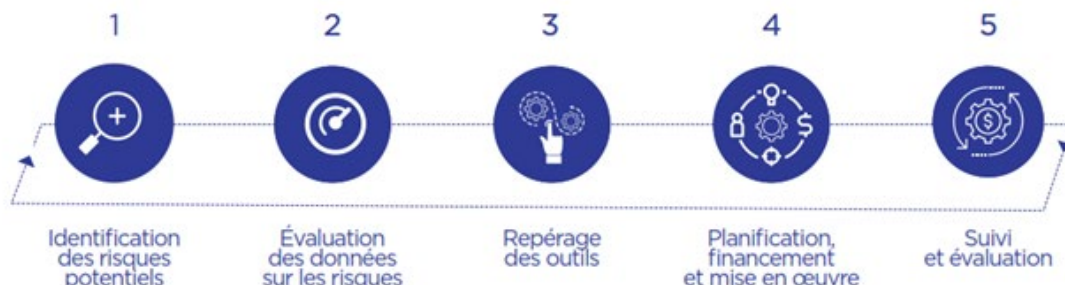


Image 4 : Extrait de la présentation du cycle de l'évaluation et de la gestion des risques

Enfin le contenu de l'atelier de formation de formateurs (RC2) a été présenté. Il s'agit d'un curricula de formation en quatre points :

- a) **COMPRENDRE LE PAYSAGE DU RISQUE DANS LE SECTEUR AGRICOLE**
 - Concept et terminologie
 - Paysage du risque dans le secteur agricole
 - Risque au niveau des ménages

- b) **ÉVALUER LE RISQUE PESANT DANS LE SECTEUR AGRICOLE**
 - Évaluation des risques pesant sur l'exploitation et le ménage
 - Évaluation des risque locaux et nationaux et cartographie des risques

c) **OUTILS DE GESTION DES RISQUES AGRICOLES**

- Comment gérer les risques
- Outils de gestion des risques agricoles

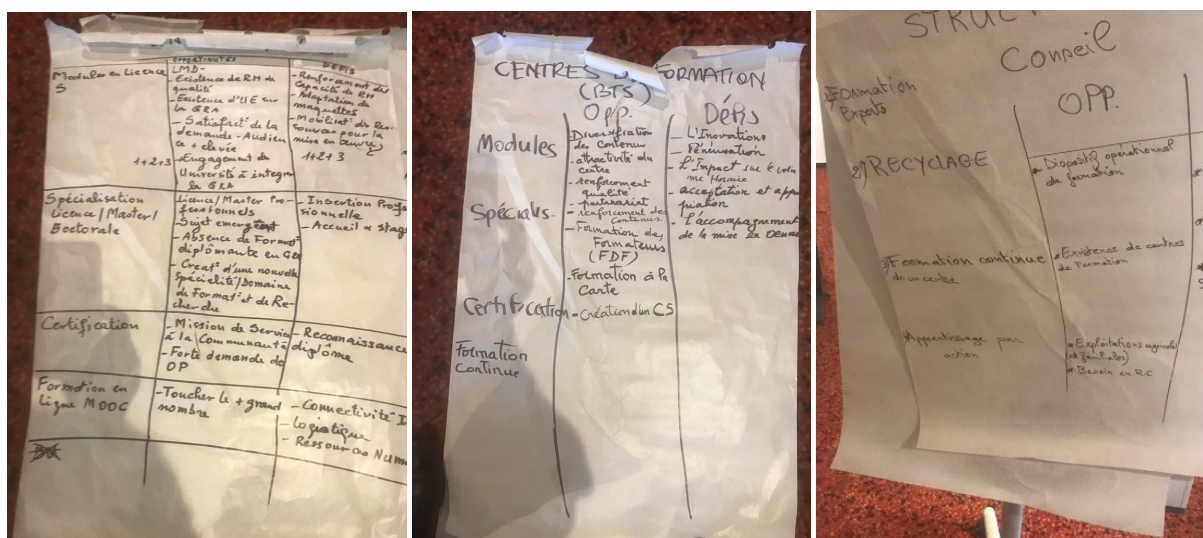
d) **PLANIFICATION, MISE EN ŒUVRE ET EVALUATION DES STRATEGIES DE GESTION DES RISQUES AGRICOLES**

- Détermination des outils à intégrer dans une stratégie de gestion des risques au niveau de l'exploitation
- Planification d'une stratégie de gestion des risques au niveau de l'exploitation
- Mise en œuvre et suivi de la stratégie de gestion des risques au niveau de l'exploitation
- Le rôle des politiques dans le processus de GRA
- Évaluation de la stratégie de gestion des risques au niveau de l'exploitation

• **Session 3 : Mécanisme d'intégration du curriculum en GRA dans les formations**

Les participants ont pu penser et s'interroger sur les mécanismes d'intégration possibles. L'analyse des résultats (Photos 5) de ces débats a montré trois niveaux :

- Université : Modules de GRA en Licence, Spécialisation en Licence, Modules en Master, Crédit en Thèse et formation certifiant
- Centre de formation : Modules de GRA, Spécialisation et Certification
- Structure d'appui et de conseil : Programme de recyclage, Formation continue dans un centre de formation (contractualisation) et Apprentissage par action (champ école paysan, Activités de Recherche et Développement)



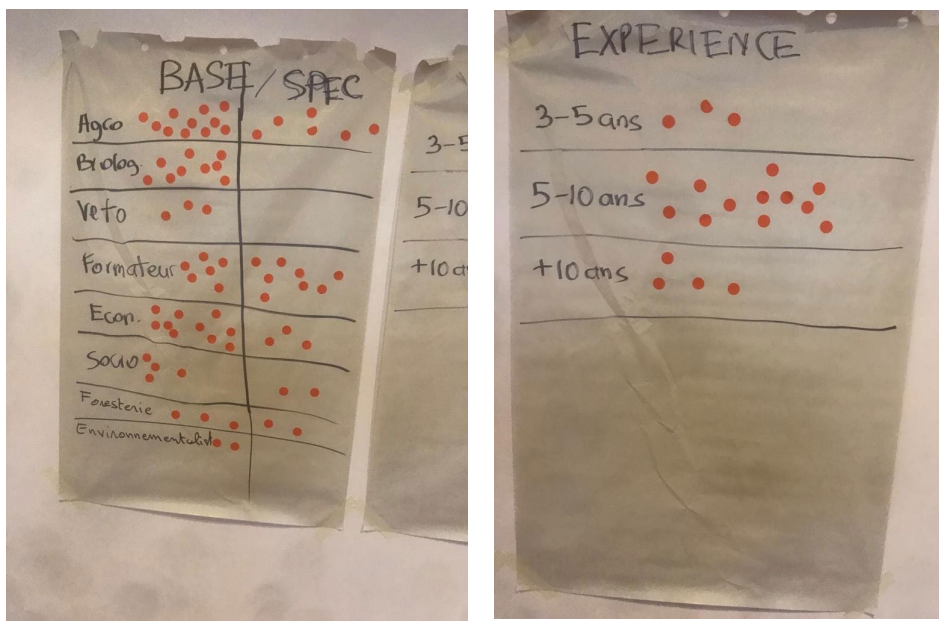
Photos 5 : Extraits des contributions des participants

• **Session 4 : Critères des formateurs en GRA**

Cette session a été dédiée à la présentation des critères de sélection des écoles et des formateurs qui ont ensuite été discutés avec les participants. Ainsi, les points suivants ont été convenus :

- a) Pour être sélectionné, il faut :
- Être un enseignant/ chercheur d'une institution de formation en agriculture, en économie ou en science de l'environnement
 - Être un formateur dans une école ou un centre de formation agricole
 - Être un agent dans une structure de conseil agricole et de développement rural

- b) Les compétences et l'expérience (Photos 6) souhaitées sont :
- Avoir des compétences pluridisciplinaires serait un atout. Ainsi, au-delà de la formation de base, une formation complémentaire est souhaitée, notamment une acquisition des compétences en matière de formation de formateurs
 - Formation de base : Agronomie, Sciences vétérinaires, économie, sociologie, sciences de l'environnement
 - Formation complémentaire dans d'autres disciplines
 - 5 à 10 ans d'expérience



Photos 6 : Extraits des contributions des participants

- c) La fonction souhaitée :
- Être responsable d'une section, d'un département ou d'une filière dans une structure de formation
 - Être un responsable de la formation dans une structure de conseil agricole et de développement rural
- d) L'engagement souhaité :
- La structure remplit la fiche de candidature et désigne les personnes qui participent à la formation

● **Cérémonie de clôture**

L'atelier s'est clôturé par les interventions de M. Amadou Ndiaye, de l'équipe PARM et de la Spécialiste en gestion des connaissances, communication et partenariat de la PARM, Mme Karima Cherif, qui ont remercié les participants pour leur active participation. En parallèle, la fiche de candidature pour le prochain atelier de renforcement des capacités (RC2) a été approuvée avec les amendements apportés. Celle-ci sera finalisée et envoyée aux structures concernées, avec des délais de dépôt de candidatures. Un accompagnement aux remplissages de cette fiche sera accordé par l'équipe de la PARM. Une sélection sera faite et les résultats annoncés.

Conclusions

L'atelier a atteint ses objectifs car les institutions clés de développement des capacités et de formation se sont réunies pour identifier les opportunités et les mécanismes d'intégration de la GRA dans leurs programmes et identifier le profil des formateurs de formateurs du prochain RC2. L'atelier a également réussi à susciter l'intérêt et l'engagement des partenaires dans le processus de renforcement des capacités de la PARM ce qui soutiendra la formation des formateurs et la conception des programmes d'enseignement de la gestion des ressources agricoles.



Gérer les risques pour améliorer les conditions de vie des petits agriculteurs



**Plateforme
pour la Gestion
des Risque Agricoles**

Secrétariat PARM

**Fonds international
de développement agricole (FIDA)**
Via Paolo di Dono 44-00142 Rome (Italie)

 parm@ifad.org

 www.parm.org